

Termes et Conditions Généraux - Retraite Internationale

1. Identification de l'organisateur

L'organisateur de voyages (dénommé ci-après « l'Organisateur ») est Annick Gionet et Isabelle Potvin.

Les présents termes et conditions constituent le cadre contractuel des services fournis par l'Organisateur.

2. Objet des termes et conditions

Ces termes et conditions définissent les droits et obligations de l'Organisateur et des clients (« les Clients ») dans le cadre de l'organisation, de la vente et de la réalisation de retraite à l'international. Les prestations concernées incluent, sans s'y limiter, les séjours, circuits, excursions et autres activités touristiques.

3. Processus de réservation

1. **Modalités de réservation** : Les réservations se font via le site web www.isabelle-potvin.com/costa-rica-2027. Le Client doit fournir des informations complètes et exactes (nom, prénom, adresse, passeport valide, etc.).
 2. **Confirmation de réservation** : Une réservation est considérée comme confirmée après la réception du paiement initial (éventuellement un acompte) et l'envoi d'une confirmation écrite par l'Organisateur.
 3. **Documents de voyage** : L'Organisateur fournira les documents nécessaires (billets, bons d'échange, itinéraire, etc.) au plus tard 45 jours avant le départ.
-

4. Tarifs et paiements

1. **Prix** : Les tarifs des voyages sont indiqués en dollars canadiens, toutes taxes comprises, et incluent les services précisés dans le descriptif de l'offre.
 2. **Paiement** : Le paiement peut se faire par carte bancaire accepté par l'Organisateur. Un acompte de 25% du montant total est requis à la réservation, le solde devant être réglé 30 jours avant le départ.
 3. **Modifications tarifaires** : Les prix peuvent être révisés en cas de fluctuation des taux de change, augmentation des taxes ou des prix des carburants. Toute modification sera communiquée au Client au moins 30 jours avant le départ.
-

4. Ce qui est inclus et non-inclus

Termes et conditions pour:

Nom de la retraite et pays: PURA VIDA - Pour une vie sans limite, Costa Rica

Date: 11 au 18 Avril 2027

Nom de l'organisateur: Annick Gionet et Isabelle Potvin

Lien page web - retraite: www.isabelle-potvin.com/costa-rica-2027

Ce qui est inclus :

- Vols aller-retour de Montréal au Costa Rica
- Sept nuits dans une magnifique villa dans la province du Guanacaste
- vingt repas végétariens préparé par une chef privée
- Cercles de groupe quotidiens
- Excursion/randonnée et visite d'une chute locale
- Cours d'initiation au surf
- Tous les enseignements et cérémonies transformationnelles
- Transport vers et depuis l'aéroport
- Deux séances individuelles avec chacune des facilitatrices
- Cadeau spécial juste pour toi

Ce qui n'est pas inclus

- Les boissons alcoolisées, les achats de souvenirs.
 - Ne sont pas non plus inclus : les objets à caractère personnel tels que les cadeaux, les appels payants, les excédents de bagages, les frais médicaux, les frais d'hospitalisation et d'évacuation des régions éloignées, l'assurance voyage et les dépenses supplémentaires découlant du retard ou de la prolongation d'un voyage en raison de conditions météorologiques, conflits politiques, maladie, panne de transport ou autres causes indépendantes de notre volonté.
-

5. Annulations et modifications

1. Par le Client :

- Toute annulation doit être notifiée par écrit.
- Un dépôt correspondant à **25 % du montant total de la retraite est exigé lors de l'inscription. Ce dépôt est non remboursable, quelle que soit la date d'annulation.**
- Pour toute annulation effectuée après l'inscription, le remboursement des sommes versées, à l'exclusion du dépôt non remboursable de 25 %, sera établi selon les modalités suivantes :
 - **Plus de 120 jours avant le départ** : remboursement de 75 % des sommes versées.
 - **Entre 120 et 91 jours avant le départ** : remboursement de 50 % des sommes versées.
 - **Entre 90 et 61 jours avant le départ** : remboursement de 25 % des sommes versées.
 - **60 jours ou moins avant le départ** : aucun remboursement.

Dans le cas d'un paiement échelonné, les mêmes modalités s'appliquent en fonction de la date à laquelle l'annulation est reçue. Le remboursement est calculé sur les sommes effectivement versées au moment de l'annulation, après déduction du dépôt initial non remboursable.

- 2. **Par l'Organisateur** : En cas d'annulation pour des raisons exceptionnelles (force majeure, nombre insuffisant de participants, etc.), le Client sera informé dans les meilleurs délais et remboursé intégralement.
- 3. **Modifications** : Toute modification du voyage demandée par le Client peut entraîner des frais supplémentaires. L'Organisateur se réserve le droit de modifier l'itinéraire en cas de nécessité impérieuse.

6. Responsabilités

1. Responsabilité de l'Organisateur :

- L'Organisateur s'engage à fournir les services tels que définis dans l'offre. En cas de manquement, une compensation pourra être proposée, dans les limites prévues par la loi.
- Une assurance responsabilité civile professionnelle a été souscrite pour couvrir les risques liés aux prestations offertes.

2. Responsabilité du Client :

- Le Client est responsable de la validité de ses documents de voyage (passeport, visa, vaccinations, etc.).
- Le Client doit se conformer aux lois et règlements des pays visités et respecter les consignes de sécurité.

7. Assurances

L'assurance voyage n'est pas incluse dans les tarifs, sauf mention contraire. Le Client est invité à souscrire à une assurance couvrant les risques de santé, annulation, perte de bagages et rapatriement.

8. Protection des données personnelles

L'Organisateur collecte et traite les données personnelles des Clients conformément à la réglementation en vigueur. Les données sont utilisées uniquement pour les besoins de la prestation et ne sont pas partagées avec des tiers non autorisés.

9. Réclamations et litiges

1. **Réclamations** : Toute réclamation doit être adressée à l'Organisateur dans un délai de 14 jours après la fin du voyage, par écrit, accompagnée des éléments justificatifs.
 2. **Litiges** : En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable.
-

10. Autorisation pour l'utilisation d'images photographiques et vidéos

Je soussigné(e), [Nom et prénom], demeurant à [Adresse], autorise par la présente [Nom de l'organisateur], à utiliser, reproduire et diffuser des photographies et/ou vidéos prises de moi dans le cadre de [le nom de la retraite].

Je reconnais que ces images et vidéos peuvent être utilisées sur différents supports, y compris, mais sans s'y limiter, les sites internet, les réseaux sociaux, les brochures, les affiches, et autres supports publicitaires, dans le respect des lois en vigueur.

Je comprends que l'utilisation de ces images et vidéos ne me portera aucun préjudice et je renonce à toute réclamation relative à leur diffusion ou leur exploitation.

Cette autorisation est accordée pour toute utilisation dans les conditions énoncées ci-dessus. En cas de besoin, je serai informé(e) de toute autre utilisation ou modification substantielle de ces images et vidéos.

Je confirme que j'ai lu et compris les termes de cette autorisation et que je consent à ce qu'elles soient appliquées.

11. Acceptation des termes et conditions

En confirmant sa réservation, le Client accepte les présents termes et conditions dans leur intégralité.

Fait à [Ville], le [Date]

Signature du Client (pour acceptation) : _____